9410

GRAVE COLLISION DE BATEAUX DANS L'ESTUAIRE DE LA TAMISE

Un message de Wapping annonce qu'une collision s'est produite le 2 mars au large d'Holehaven (estuaire de la Tamise) entre le vapeur « Highland » de Londres et une péniche qui a coulé immédiatement et à bord de laquelle se trouvaient trois hommes, qui furent noyés.

Les ventes de février

sont en augmentation de 30 % pour l'Eau de mélisse des Carmes « Boyer ». N'est-ce pas la meilleure recommandation de son emploi pendant la mauvaise saison, en grog ou dans une infusion.
9201

LE VOYAGE A BERLIN DE SIR JOHN SIMON

On confirme ce matin dans les milieux officiels britanniques que M. Anthony Eden accompagnera sir John Simon à Berlin.

On insiste dans les mêmes milieux sur le fait que les pourparlers de Berlin auront un caractère purement consultatif et qu'il ne s'agit nullement de conclure un accord ou d'en arrêter des maintenant les bases.

LE FER DANS LE CORPS HUMAIN

Les déficiences en fer ou anémies

Le dernier mot de la science moderne

Pourquoi recommande-t-on aux personnes affaiblies de manger beaucoup de jeunes d'œufs, de viande de cheval, d'épinards, de lentilles, de haricots ? Parce que ces aliments sont ferrugineux et que les dépressions physiques résultent d'une déficience en fer de l'organisme.

Normalement, le corps renferme environ 3 à 4 grammes de fer et, bien que sa quantité puisse en paraître insignifiante, il n'en est pas moins un élément indispensable à la vie. Ce fer se trouve surtout dans le sang sous forme d'hémoglobine. C'est ainsi qu'il a la propriété de puiser dans les poumons l'oxygène de l'air respiré et de le diffuser dans tout le corps pour servir aux combustions intra-organiques, c'est-à-dire pour y entretenir la vie.

Lorsqu'à la suite d'une période de surmenage, de maladie ou de grande dépense physique, le sang a perdu sa teneur normale en hémoglobine, donc en fer, le cas présente une certaine gravité ; c'est l'anémie et son triste cortège de symptômes, vertiges, migraines, manque d'appétit et de sommeil, pâleur du teint et fatigue générale. Tout l'organisme souffre de cette pauvreté du sang et l'alimentation, si riche soit-elle, ne suffit plus à lui restituer sa vigueur et son bon fonctionnement. C'est alors qu'il convient d'avoir recours à un reconstituant à base de fer. Il en est un qui, depuis des années, n'a donné que d'excellents résultats aux innombrables malades à qui il a été prescrit : les Pilules Pink. Elles contiennent des sels de fer judicieusement combinés à d'autres stimulants des fonctions organiques. Elles attaquent l'anémie directement à sa source, puisque, dès les premiers jours de traitement, elles régénèrent le liquide nourricier du corps : le sang.

Dernièrement encore, des expériences faites sous la contrôle de médecins en ont prouvé la remarquable efficacité. A Montréal, quarante personnes — hommes et femmes — abattues et déprimées ont retrouvé, après une cure de Pilules Pink, toutes leurs forces, leur entrain et leur énergie d'autrefois. A Anvers, quinze enfants fatigués par la croissance ont suivi ce traitement et tous ces jeunes organismes ont récupéré les forces nécessaires à leur bon développement. Résultats probants qui, scientifiquement, s'expliquent ainsi : avant la cure, les docteurs avaient fait pour chacun des malades une analyse du sang, il était pauvre en fer, tandis qu'après la cure il se révéla, lors d'un second examen, complètement régénéré. C'est ce nouveau sang, généreux et enrichi en fer par les Pilules Pink, qui insuffiait à tout l'organisme une nouvelle santé, une nouvelle vie.

A toutes les périodes difficiles de la vie, où le corps doit fournir un rude effort, faites une cure de Pilules Pink. Elles combleront vos dépenses physiques et vous donneront des forces nouvelles pour vous maintenir en excellente santé.

Toutes pharmacies : 8 fr. 50 la boîte.
9312

REVEIL AGRICOLE

UNE FEMME A L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE

Voici Mlle GAROLA, Directrice de la Station Agronomique d'Eure-et-Loir, qui vient d'être élue à l'Académie d'Agriculture, à l'unanimité. C'est la première fois que cette assemblée accueille une femme parmi ses membres.

LES TERRES MANQUENT DE MAGNÉSIE

Les cultures intensives faites depuis longtemps déjà obligent les agriculteurs à bien équilibrer leurs fumures afin de maintenir dans le meilleur rapport, les éléments minéraux du sol, facteur essentiel pour l'obtention des récoltes saines et abondantes. A cet égard, le rapport chaux-magnésie est fort important et il résulte de travaux de nombreux savants qu'il faut tendre à ce que le sol contienne autant de magnésie que de chaux.

Il est admis que les éléments minéraux contenus dans les plantes et nécessaires à leur développement, doivent être apportés aux sols par les engrais. Pour le blé qui exige beaucoup plus de magnésie que de chaux il faut logiquement apporter des engrais magnésiens. Or, contradiction flagrante, la plupart des angrais apportés jusqu'ici, sont à base de chaux, nitrate de chaux, phosphate de chaux (scories ou superphosphate), cianamide de chaux, sulfate de chaux, etc...

Il faudrait un apport beaucoup trop massif de magnésie pour combler immédiatement l'écart qui existe dans les sols de France entre leur teneur en magnésie et leur teneur en chaux. Le meilleur moyen de compenser cet écart est d'apporter des engrais magnésiens solubles que les plantes pourront assimiler immédiatement, et le nitrate de magnésie et de chaux est l'engrais magnésien le plus indiqué pour remplir ce rôle d'autant plus qu'il est également celui qui donne la magnésie soluble dans l'eau à meilleur compte.

En comparant les terres les plus fertiles du globe avec nos sols français, on conclut à la nécessité des engrais magnésiens que les agriculteurs ont tout intérêt à employer s'ils veulent obtenir des récoltes saines et abondantes.

Le NITRATE DE CHAUX est l'engrais azoté des terres fortes, dont il corrige les défauts. Il est particulièrement indiqué dans les terres battantes.

L'EXONÉRATION DE LA TAXE A LA PRODUCTION

Une nouvelle circulaire du 27 Février 1935, relative à l'exonération de la taxe à la production, le Ministre de l'Agriculture modifie comme suit la réglementation en vigueur jusqu'à ce jour.

« Tout agriculteur dont l'exploitation est située dans une commune bénéficiant de l'exonération de la taxe, et désireux de profiter de cet avantage, doit remplir les formalités suivantes :

1. Souscrire la déclaration d'emblavure et de récolte du 15 au 31 Mars, à la Mairie de sa commune.

2. Faire en même temps une déclaration d'exonération conforme au modèle annexé au décret du 24 Décembre 1934. (J. O. du 6 Janvier 1935, page 198)

3. Présenter la déclaration d'exonération visée par le Maire de sa commune au receveur buraliste de la circonscription dans laquelle se trouve son domicile, qui lui remettra en échange les bons d'exonération auxquels il a encore droit pour la campagne en cours.

4. Remettre le bon d'exonération au meunier ou au boulanger avec lequel il pratique l'échange de blé contre farine ou pain au fur et à mesure des livraisons.

LES COOPÉRATIVES AGRICOLES

M. Prosper Blanc a déposé un rapport au nom de la Commission d'Agriculture de la Chambre dans lequel il est prévu qu'il y a lieu pour faire baisser la vie de subventionner et encourager les coopératives agricoles qui se proposent de vendre directement aux consommateurs.

COMMENT AMÉLIORER la production de nos vergers ?

Au moment où les diverses branches de l'économie agricole sont gravement atteintes par une crise sans précédent, il n'est pas inutile d'examiner si certaines productions dites secondaires, ne sont pas susceptibles de procurer à nos cultivateurs les recettes qu'ils cherchent en vain par ailleurs. Parmi ces productions figure celle du fruit de table, dont la consommation ne cesse de progresser, mais jusqu'à maintenant l'étranger qui fut seul à profiter de l'élargissement de notre propre marché.

On ne saurait trop le répéter, nous pouvons nous aussi, produire des fruits de qualité supérieure, beaux, triés, bien calibrés, bien présentés, indemnes de parasites. Il nous suffit pour cela d'imiter ce que font les producteurs étrangers, et même nous pouvons faire mieux.

Dans l'œuvre à entreprendre sans doute le premier effort doit être fait par les producteurs, de toute nécessité ceux-ci doivent s'ingénier à fournir au consommateur les fruits qu'il recherche.

Dans son appel aux arboriculteurs, le Comité national de réorganisation du verger français que préside M. Nomblot président de la société Pomologique de France, indique que les difficultés de vente de nos fruits tiennent :

1° à ce que les arbres ne sont que très rarement préservés des insectes et maladies qui les atteignent ;

2° en second lieu la présentation des fruits laisse à désirer.

Quelques arboriculteurs ont déjà commencé à traiter leurs arbres, les résultats obtenus sont très satisfaisants, il convient qu'ils persévèrent dans cette voie.

Dans le second cas, il y a avantage à consulter la liste des variétés de pommes standard que vient de dresser la Société Pomologique de France, variétés qu'il est utile de propager dans chaque département, ceci pour nous permettre de produire de beaux et bons fruits et de lutter contre la concurence étrangère. Le fruit étranger n'a que l'apparence, alors que notre fruit possède lui, la qualité, avantage que nous devons exploiter au plus vite.

Le double but à poursuivre est donc : **produire de bons fruits et vivre en cultivant les arbres fruitiers.**

Le Comité noté ci-dessus conseille de recourir au surgreffage de variétés inutiles ou médiocres par des variétés standard et cela dès cette année, soit par un regreffage total des arbres soit par un regreffage partiel échelonné sur 4 ou 5 années.

Voici un extrait de la circulaire du Comité :

LE REGREFFAGE DES VARIÉTÉS INUTILES PAR DES VARIÉTÉS STANDARD

« Pour procéder à se regreffage, il faut se procurer des rameaux sélectionnés des vaariétés standard reconnues bonnes pour chaque région. Pour aider les arboriculteurs, la Société Pomologique de France en accord avec le Comité de Rénovation de nos vergers et la Station pomologique de Villefranche sur Saône a décidé d'organiser la récolte et la conservation de tous les rameaux greffons nécessaires en opérant de cette façon :

« La récolte des rameaux se fera dans les régions favorables et dans les vergers en parfait entretien pour éviter la propagation de maladies et d'insectes ; ces rameaux seront centralisés à Villefranche-sur-Saône et conservés jusqu'au printemps.

« Dans chaque département, le directeur des services agricoles pressenti à ce sujet, fera préparer un certain nombre de verger, par commune ou par canton en vue du regreffage ; il distribuera à chaque cultivateur intéressé un opuscule général édité à cet effet et, fin mars il recevra les greffons (1) qu'il aura jugé nécessaires pour la création de ces vergers de premier stade, qui seront des vergers de démonstration et de propagation de greffons pour les voisins et les communes voisines les années suivantes.

« Ces greffons seront traités de manière qu'ils produisent lemaximum de rameaux.

« Avant le greffage, il sera urgent de procéder au lessivage des arbres et si possible avant leur rabattage, pour détruire tous les parasites ; puis le rabattage sera opéré suivant les directives données dans l'opuscule qui sera édité à cet effet.

« En pleine floraison les plaies seront rafraîchies à la serpette et les greffons seront posés; les plaies seront enduites de mastic à greffer à chaud, que le Comité recommande particulièrement à cet effet. Les greffons et opuscules seront fournis gratuitement et à domicile par le Comité ainsi que tous les frais de ce premier stade de rénovation des vergers de France, grâce aux subventions qu'il a reçues de l'A.F.F.A., du Comité Interprofessionnel pour l'organisation de la production et de la consommation des fruits et légumes français, de la Confédération Nationale des groupements horticoles professionnels de France et de l'U. N. E. F. P., qui ont bien voulu prélever les fonds nécessaires sur le budget de l'outillage national qui leur a été confié par le Gouvernement.

« Les années suivantes l'effort sera continué ; la Société Pomologique de France continuera sa propagande en faveur des meilleurs fruits et la Station Viticole et Pomologique de Villefranche continuera à mettre au point dans ses laboratoires les meilleurs moyens de lutte contre les ennemis de nos vergers.

« Ces deux organismes se proposent d'étudier les moyens d'employer les nouveaux crédits qui sans doute leur seront accordés au mieux des intérêts de notre arboriculture fruitière dans cette âpre lutte qu'ils ont osé entreprendre pour essayer de reconquérir le marché français et ensuite les marchés étrangers qui nous ont été pris ces dernières années. »

(1) Toute demande de greffons de la liste standard devra être adressée à M. le Directeur des services agricoles du département.

LABOR.

9107

AVIS AUX AGRICULTEURS

N'OUBLIEZ PAS de faire vos déclarations pour le blé du 15 au 31 mars

La direction des Services agricoles nous fait parvenir l'avis suivant :

Dans toutes les communes du département, les producteurs de blé devront déclarer à la mairie de leur domicile :

1° La superficie totale de leurs terres labourables sur toutes les communes où elles s'étendent.

2° Celle des semis de blé, d'hiver ou de printemps.

3° Les quantités de blé récoltées en juillet dernier.

Il leur sera délivré un récépissé unique dont il ne pourra être donné duplicata et qu'il faudra conserver précieusement.

Dans les communes exonérées de la taxe de défense du marché du blé (arrêtés préfectoraux des 8 et 28 novembre 934 et 29 janvier 1935), les cultivateurs devront en outre déclarer en même temps le nombre de personnes vivant à demeure sur leur exploitation.

Il est indispensable que chacun fasse avec le plus grand soin les déclarations d'emblavure et de récolte.

En sous-estimant les emblavures ou la récolte, on oriente volontairement l'action gouvernementale dans une voie fausse, et cette erreur est lourde de conséquence pour l'avenir de la culture.

On ne peut apporter au problème du blé une solution exacte et satisfaisante en s'appuyant sur des données fausses. Ceux qui omettent de déclarer ou font volontairement des déclarations erronées portent préjudice à tous leurs collègues. L'abstention est inexcusable : il suffit d'un peu de bonne volonté et de quelques minutes de réflexion pour satisfaire avec exactitude à des formalités fort peu compliquées.

« Nous sommes bien persuadés que l'ensemble des cultivateurs de notre département comprendront où est leur devoir et leur intérêt et sauront convaincre leurs rares collègues à qui l'importance de cette enquête aurait un peu échappé. Point ne sera besoin d'insister sur les sanctions encourues par les négligents : amende de 100 francs, et surtout privation des avantages de la loi (report et stockage), peut-être même impossibilité de vendre son blé, faute de pouvoir obtenir d'acquits de circulation. »

Les demandes d'exonération de taxe pour la consommation familiale ne seront recevables que si la déclaration d'emblavure a préalablement été faite. Elles doivent être conformes au decret du 24 décembre 1934. Celles souscrites précédemment, sous le régime du décret du 16 avril 1934, ne seront plus valables après le 1er avril 1935.

Le cultivateur ayant droit fera viser sa déclaration d'exonération par le maire et l'échangera chez le receveur buraliste contre des bons d'exonération.

Il remettra ces bons en même temps que son blé au meunier ou au boulanger en échange de farine ou de pain, au fur et à mesure des livraisons.

SOIGNEZ VOS ARBRES FRUITIERS ET APPRENEZ A LES TAILLER

DES CONFÉRENCES ET DÉMONSTRATIONS PAR M. LENFANT, PROFESSEUR RÉGIONAL D'HORTICULTURE

Pour la production fruitière comme pour les autres, il importe plus que jamais de réaliser abondamment des produits de qualité à des prix de revient aussi réduits que possible. Le consommateur réclame des fruits beaux, sains, loyaux. Et pour cela que faut-il ? Fumer, tailler, traiter.

La fructification est commandée par un juste équilibre entre la formation du bois et des fruits. Par la fumure et par la taille, cet équilibre peut être obtenu et permettra une fructification régulière et tous les ans.

La taille permet en effet de régler la nutrition de l'arbre en agissant sur la circulation de la sève. De même la fumure chimique qui agit d'une façon si marquée sur la vigueur des sujets, peut être réglée de façon à orienter la végétation vers le bois ou vers le fruit.

C'est pourquoi chaque sujet sera traité de façon particulière en tenant compte de l'état dans lequel il se trouve.

Un arbre jeune doit constituer sa charpente et faire beaucoup de bois. Il recevra donc sensiblement plus d'azote que d'acide phosphorique et de potasse, l'azote agissant beaucoup plus que les deux autres éléments sur tout le système végétal y compris le chevelu radiculaire.

Pour la même raison les arbres chétifs demandent des apports d'azote plus importants que les arbres à végétation vigoureuse, qui doivent recevoir plus d'acide phosphorique et de potasse.

Nous avons déjà, à maintes reprises, entretenu nos lecteurs de l'application des engrais ainsi que des traitements anticryptomatiques et insecticides.

Quelques conseils

Nous voulons aujourd'hui rappeler, à propos de démonstrations que vient de faire M. LENFANT, professeur spécial d'horticulture, dans la région de Bersée, quelques principes généraux expliqués sur le terrain.

Taille de formation. — M. Lenfant s'est trouvé en présence de jeunes arbres plantés depuis plus de cinq ans et n'ayant subi aucune taille ; cet état de chose lui a permis de critiquer sévèrement ce procédé, en effet, aujourd'hui ces arbres plantés en 1929 et 1930 auraient dû être formés, alors que l'on se trouve devant des sujets informes, aux branches mal placées et mal dirigées.

Comment corriger ? Il a été étudié différents cas et la toilette de ces arbres a été faite par M. Lenfant, les producteurs ont pu se rendre compte que seule la conduite d'un arbre dès la plantation est facile alors que plusieurs années sans taille donnent des arbres mal équilibrés. Pour refaire un arbre le travail est long, coûteux ; un retard très préjudiciable de plusieurs années est à craindre. Lorsqu'on se trouve devant un verger comme celui qui a été réservé pour les expériences de Templeuve, il ne faut pas hésiter : si on veut obtenir quelque chose par la suite il faut rabattre très fortement.

Elagage. — Cette opération se pratique sur les arbres formés, il faut éclaircir les branches, supprimer les bois morts, les bois malades, les branches qui se gênent, qui se frottent mutuellement et se blessent. Chaque blessure sera toute désignée pour permettre une attaque plus facile des parasites et des maladies (chancre, tavelure, etc.).

Préparation d'un arbre pour le regreffage. — Un poirier de plus de 60 ans est étudié, le vent étant trop fort, les endroits où se fera la coupe sont masqués par des osiers, une branche est prise en expérience et M. Lenfant montre les différents cas à envisager, qui demandent un nombre plus ou moins grand de greffons, les avantages et les inconvénients de tel ou tel procédé.

Sur l'arbre considéré, il sera pratiqué deux sortes de greffages :

a) Greffage en couronne ; b) Greffage en fente double.

Le greffage en couronne sur les plus grosses branches et en fente double sur les branches plus petites.

La taille de la branche doit toujours se faire perpendiculairement à la branche.

Le regreffage de cet arbre sera fait durant le mois de mai, dans une séance pratique, avec des greffons qui ont été récoltés en novembre-décembre ; cette récolte demande le choix de branches bien formées sur des sujets sains et de la variété que l'on désire multiplier.

Greffage. — A la demande de quelques producteurs, M. LENFANT explique les différents modes de greffage. Quelques amateurs demandent quelles tailles d'hiver il faut pratiquer sur le pêcher et l'abricotier.

Tailles sur pêcher et abricotier. — Tout le groupe des producteurs est mis en présence d'un jeune pêcher de forme buisson et planté depuis quatre ans. Une démonstration pratique de la taille est faite, il faut en un mot essayer de faire produire les fruits sur les branches solides et le plus près possible des branches de charpente. Il faut éviter de couper de trop grosses branches qui se cicatricent très mal.

Cette démonstration qui a vivement intéressé les producteurs du Pévèle, leur a nettement marqué qu'ils ont de sérieux progrès à faire s'ils veulent que le verger soit vraiment rémunérateur.

Une démonstration sur le terrain dans un verger à TEMPLEUVE. EN HAUT : M. LENFANT procède à une taille sérieuse. — EN BAS : Le même arbre ramené à une meilleure conformation.

haut perchés sur pattes, ou à crête de Brahma rappelant trop le sang asiatique qui ne doit pas dominer mais dont il faut malhéinir la trace, si l'on veut conserver avec certitude la rusticité, la couleur des œufs et la ponte hivernale.

La race de Bourbourg (la Faverolles du Nord) doit être maintenue de bonne taille moyenne et ne pas viser à devenir trop forte ce qui pourrait nuire à la ponte.

La Bourbourg doit donc être une volaille : rustique, précoce, de bonne taille moyenne et de chair exquise.

Les fondateurs du « Club Français de la Bourbourg » sont bien décidés à pousser la sélection, enfin d'obtenir une moyenne annuelle d'au moins 150 gros œufs roux par poule.

(A suivre). Paul DUBUS.

CONSEILS AUX AVICULTEURS

« CLUB FRANÇAIS DE LA BOURBOURG »

A part la Bresse et la Gâtinaise qui sont soutenues par des clubs puissants, la plupart de nos races autochtones sont en voie de disparition. En ce qui concerne le Nord de la France il n'est plus question des Coucou de Flandre, Hergnies et Estaires, qui ont complétement déserté les expositions et concours de ponte. Grâce à la ténacité de quelques éleveurs il reste encore un embryon de Bourbourg et l'actif président de la Fédération des jardins ouvriers, M. Robert Thiriez a pris l'initiative de fonder un club, destiné à rénover cette belle et bonne race.

Les statuts de cette intéressante association sont à l'étude et nous nous proposons de les publier in extenso aussitôt leur parution.

Nous sommes néanmoins en mesure d'annoncer que les créateurs du « Club Français de la Bourbourg » se proposent d'encourager l'élevage de cette race 1° en offrant dans les expositions et concours de ponte des récompenses réservées aux sujets portant la bague G. F. B. ; 2° en facilitant entre ses membres les échanges et transactions des produits de l'élevage (œufs, poussins et reproducteurs) pour l'amélioration de la race au point de vue type et ponte.

Ils veulent que la Bourbourg possède toutes les qualités indiquées dans le standard publié en 1930 par la Société des Aviculteurs du Nord de la France et dont nous extrayons ce qui suit :

STANDARD DE LA BOURBOURG

Avant-Propos

En présence du grand développement qu'a pris l'élevage de la race dite de Bourbourg dans les environs de Bourbourg, Bergues, Ardres, Saint-Omer et Hazebrouck, nous avons pensé qu'il était utile de préciser les caractères de cette excellente race, ceux que les éleveurs guidés par les marchés, guidés eux-mêmes par le goût des consommateurs (juges souverains), recherchent de préférence comme étant propres aux sujets les plus féconds, les plus rustiques, ayant la chair la plus délicate et donnant des beaux œufs couleur saumonée d'un goût exquis.

Ces caractères basés sur la pratique devront être immuablement maintenus et ne sauraient dans l'avenir être modifiés par le caprice des juges, comme il a été malheureusement fait, surtout à l'étranger, pour la plupart des races exposées aujourd'hui et ches lesquelles on a sacrifié le côté pratique pour s'occuper de développer avec exagération ou la taille en hauteur, ou des caractères extérieurs de pure convention, au détriment de la rusticité et des qualités utiles.

Nous avons dit que la race de Bourbourg donnait lieu à un très grand trafic ; le fait est exact, car presque tous les poulets gras consommés dans le département du Nord, depuis Dunkerque jusque Lille compris, sont fournis par cette race qui permet aux éleveurs, grâce à sa ponte et à son incubation très précoces, d'élever de fort bonne heure d'excellents et vigoureux poulets qui se développent très rapidement et arrivent sur les marchés, maigres ou engraissés, coquelets ou poulardes.

La race est fixée par les éleveurs dans le sens que nous avons précisé, mais l'on trouve dans les lots tout-venant des sujets à épaulettes rouges, trop

INFORMATIONS AVICOLES

SOCIÉTÉ DES AVICULTEURS DU CAMBRÉSIS

Exposition de Cambrai des 9 et 10 Mars

La jeune et active société d'aviculture du Cambrésis organise les 9 et 10 mars, à Cambrai, une exposition nationale d'animaux de basse-cour qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Nous invitons vivement nos lecteurs à demander le programme à M. Lachetez, président de la Société, 70, rue de Caudry à Cambrai.

CLUB DES AVICULTEURS ET ÉLEVEURS AMATEURS DU DOUAISIS

L'assemblée générale de cette association aura lieu au siège social, place Carnot, à Douai, le dimanche 31 mars, à 15 heures.

La réunion sera suivie d'une conférence et d'une tombola gratuite tirée entre les membres présents.

Dans tous les produits agricoles :

Il y a toujours autant et il y a souvent plus de magnésie que de chaux.

Il est prouvé que le manque de magnésie amène de nombreuses maladies des végétaux.

EMPLOYEZ LE NITRATE DE MAGNÉSIE ET DE CHAUX, entièrement soluble dans l'eau, donc assimilable.

En vente partout. 540

BLÉS DÉNATURÉS

Le blé contient beaucoup d'amidon, mais seulement 16 % de matières azotées. Il faut donc, pour obtenir un aliment rationnel, les mélanger à un produit riche en matières azotées.

Les **Extraits de Soya**, qui en contiennent 48 %, sont tout indiqués pour cet usage, et leur présentation en grumeaux s'y prête facilement.

Egalement recommandés pour les **vaches laitières** et l'**élevage des porcs**.

Ecrire aux **Huileries du Nord, à Lomme** (service R), pour notice et échantillon. 9435

LES ACCORDS FRANCO-ESPAGNOLS

La Commission de l'Agriculture du Sénat a sur la proposition de M. E. Rouart renouvelé son vœu relatif à l'accord franco-espagnol en préparation. Elle a appelé l'attention du Gouvernement sur la nécessité de réduire les importations des agrumes, fruits et primeurs d'Espagne, de façon à favoriser les productions fruitières algériennes et françaises si durent éprouvées par la crise.

FEUILLETON DU 5 MARS 1935. — No 3

LA FEMME DE L'AUTRE

PAR PAUL ROUGET

Résumé des précédents feuilletons

Le jeune avocat, Roger Darmont, embrasse sa jolie femme, Christiane, et ses deux beaux enfants au moment de s'en aller en voyage. Après son départ, Christiane regrette de ne lui avoir pas révélé qu'un de ses amis, le docteur Servières, le poursuivait de ses assiduités. Roger, qui adore sa femme et ses enfants, a pourtant commis une mauvaise action. Il a abandonné, pour se marier avec Christiane, une maîtresse charmante, riche créole de la Martinique, Inès-Adeline Marquisat.

Il eut qu'il était aimé sincèrement, profondément de cette jeune fille qui, comme lui, était pauvre et de très modeste origine.

Il connut alors, partagé entre son cœur et la raison, entre son amour et son devoir, les pires tortures.

La mort soudaine du père de Roger fournit à celui-ci un prétexte de rupture qui sauva la situation.

Le jeune homme avait dû se rendre au pays, près de sa mère éplorée. Sa douleur était profonde ; il la fit désespérée. Il écrivit à Inès... à Adeline que, devant la catastrophe survenue, une vocation religieuse, déjà combattue jadis, se réveillait brusquement et s'imposait à lui. Il s'y soumettait... Il reniait les joies de la terre pour aller vers celles du ciel. Adeline lui pardonnerait cette résolution que sa conscience lui imposait.

La lecture de cette lettre avait dû porter un coup terrible à la créole ; deux jours après sa réception — Roger l'avait appris par la suite — elle et son vieux père avaient quitté Paris, regagnant la Martinique et jamais depuis, le jeune homme n'avait entendu parler d'elle.

Six mois plus tard, il avait épousé Christiane. Quelques plaidoiries adroites lui avaient fait une réputation rapide ; l'aisance était entrée dans le ménage ; un surcroît de bonheur avait été apporté par Claudette et Marc, la fillette blonde, frêle et délicieuse comme sa mère, le chérubin brun, grave et beau comme son père.

Le jeune avocat pourtant n'avait pas oublié tout à fait celle qu'il avait trahie, celle qui avait cru en lui aveuglément et dont il avait brisé le cœur, sans doute.

Il y songeait souvent, et des remords parfois torturaient sa conscience en même temps que de soudaines frayeurs l'assaillaient à cette pensée :

— Si pourtant elle revenait... si la vie nous remettait face à face... si elle apprenait que j'ai menti... que ferait-elle... elle qui doit haïr aussi ardemment qu'elle aime ?

Ce soir encore il se répétait cela et frissonnait malgré lui. Mais, depuis des heures, le train roulait. Il s'arrêta tout à coup. Roger était arrivé.

Le lendemain, l'audience du tribunal devant lequel il devait plaider eut lieu à l'heure fixée. Aucun retard ne se produisit dans les dépositions des témoins. Dès onze heures, le jeune avocat recouvrait sa liberté.

Quand le rapide de Bordeaux stoppa, Roger attendait sur le quai.

Quelques secondes plus tard, il s'installait dans un compartiment dont un coin était occupé par un sac de voyage et une jaquette de fourrure posés sur les coussins. Le train déjà repartait. Roger pensa que la voyageuse — car cette jaquette de fourrure ne pouvait appartenir qu'à une femme — déjeunait sans doute dans le wagon-restaurant. Il avait déplié un journal. Il ne lut pas tout de suite. Son regard s'était levé et, par hasard, il se fixait sur une autre valise de cuir fauve, aux coins d'argent guillochés, qui était déposée dans le filet. Et voici que le jeune homme tressaillait en voyant les inscriptions de quelques étiquettes collées sur cette valise :

« Fort-de-France... Chargeurs Réunis... Bordeaux... »

...Et que ce tressaillement devenait un frisson... un frisson d'épouvante en découvrant sur le petit sac trois initiales... Trois initiales qu'il n'avait pas distinguées tout à l'heure. Celles-ci :

« I... A... M... »

Il s'était levé brusquement. Une extrême pâleur avait couvert son visage. Mais à cette seconde, une femme apparaissait à la porte qui était restée entr'ouverte.

Et un cri s'étranglait aux lèvres de Roger : Adeline !

La voyageuse s'était arrêtée brusquement.

— Adeline... répétait le jeun. homme, comme pétrifié.

Les six années qu. venaient de s'écouler n'avaient pas porté atteinte à la beauté de la créole. La jeune fille s'était faite femme. Aux lignes un peu gracilles de jadis avaient succédé des lignes pleines, arrondies, d'une harmonie incomparable. La peau avait gardé ses tons ambrés, les yeux noirs leur phosphorescence étrange. Seules, les lèvres étaient pâlies, et des griffes, en leurs coins, décelaient l'amertume et la souffrance.

—Roger, fit-elle à son tour.

Puis, la voix brisée par la surprise, par l'émotion :

— Vous... c'est vous...

Ah ! comme tout de suite il apparaissait que la passion d'autrefois n'était pas morte en elle !... Que son amour était aussi ardent, aussi impérieux qu'à sa première et déjà lointaine floraison ! Elle avait un élan spontané, irrésistible vers Darmont. Ses mains, ses lèvres aussi se tendaient :

— Mon Roger...

Dans ses yeux noirs où se glissaient des flammes, il y avait comme une folle soudaine. Une folle de joie... d'espoir... d'illusion qui s'emparait d'elle... qui, pour un moment, la transportait dans un rêve merveilleux... Une folle qui, chassant les mauvais — mais seulement les mauvais — souvenirs du passé lui faisait balbutier ces mots... ces phrases qu'elle prononçait avec une voix de prière :

— Mon Roger... La Providence est bonne encore, puisque, dès mon retour en France elle te remet sur ma route... Je me disais bien aussi qu'il n'était pas possible que je ne te revois plus. J'ai songé parfois à la mort, je te le jure ; et puis, j'ai chassé ces pensées. J'ai voulu être courageuse... Je comprends pourquoi aujourd'hui : c'est que nous devions nous retrouver dans la vie...

Il l'écoutait, le front plissé, les traits contractés, le regard dur, les lèvres mauvaises. Il avait reculé.

— Madame ! protesta-t-il.

Elle ne semblait pas entendre. Elle poursuivait :

— Ah ! tu as dû deviner tout ce que j'ai souffert lorsque, sur mon désir, nous avons fui, mon père et moi, loin de ce Paris où j'étais venue chercher un peu de joie, où je trouvais une telle douleur, une si atroce déception. J'étais comme follé, vois-tu. Il en fut ainsi pendant des jours et des jours. Je m'efforçais de chasser ton image de mon souvenir, de mon cœur, de ma vie. Inutilement, hélas !... Elle s'était imposée à moi dès ton premier regard. Et je traînais mon amour malheureux, mon amour sans espoir, lamentablement, comme un condamné traîne sa chaîne éternelle. Un jour — oh ! je dois tout te dire et tu me pardonneras car tu es bon, mon Roger — un jour... un autre homme murmura des mots de tendresse à mon oreille. Je ne voulus pas l'écouter tout d'abord... Ces mots m'étaient odieux... cette tendresse me semblait une profanation... Des mois et des mois passèrent. Mon adorateur ne se découragea pas. Il me jurait qu'il était prêt à donner sa vie pour mon bonheur. Ce sont là des promesses qui vont au cœur de toutes les femmes. Je résistai pourtant encore

Il y a dix-huit mois, cet homme partit pour la France, où il allait tenter la fortune. Avant de quitter la Martinique, il me dit que son amour me resterait fidèle : il me jura qu'il n'épouserait pas une autre femme, qu'il allait vivre avec l'espoir d'attendrir un jour mon cœur rebelle. Il m'écrivit depuis, toujours respectueusement, et sans cesser de protester de sa tendresse. Je fus touchée de tant de constance. Puis, le mois dernier, mon père mourut presque subitement. Il était au courant de cet amour et, ne voulant pas que je restasse seule au monde, il me fit promettre d'épouser celui qui assurerait, croyait-il depuis longtemps, ma tranquillité et mon bonheur.

J'eus une dernière révolte... Et puis, vaincue devant ses prières... je cédai. Je vendis le domaine où nous habitions et, accompagnée de ma femme de chambre qui tomba malade à bord du paquebot et que je dus laisser à l'hôpital de Bordeaux, je m'embarquai, il y a douze jours, pour tenir la promesse faite à mon père mourant. Elle avait dit tout cela par phrases hachées, la voix vibrante d'émotion, la poitrine oppressée. Elle tendait encore ses bras vers l'étreinte du jeune homme.

Et c'est toi que je retrouve tour de suite.

Toi que je n'ai pas cessé d'aimer...

(A suivre).